

BW GESTÃO DE INVESTIMENTOS LTDA.  
Av. Brigadeiro Faria Lima, 4440, 15th floor,  
04538-132, São Paulo-SP, Brazil

LA DIFFUSION, LA PUBLICATION OU LA DISTRIBUTION DE CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE, EN TOUT OU PARTIE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, N'EST PAS AUTORISÉE EN AUSTRALIE, AU CANADA, AU JAPON OU DANS TOUT AUTRE PAYS OÙ UNE TELLE COMMUNICATION VIOLERAIT LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE

## **BWGI annonce le succès de son offre publique d'achat volontaire visant les actions de la société Verallia**

- **A l'issue de la période initiale de l'offre publique d'achat sur les actions Verallia (l'« Offre »), BWGI détiendra 84 937 142 actions Verallia<sup>1</sup>, représentant 70,31 % de son capital et 62,81 % de ses droits de vote<sup>2</sup>. L'Offre a par conséquent une suite positive.**
- **Conformément au règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »), l'Offre fera l'objet d'une réouverture selon les mêmes termes, soit au prix de 28,30 euros par action.**

**28 juillet 2025** – La période initiale de l'Offre initiée par BWGI, agissant par l'intermédiaire de Kaon V<sup>3</sup>, visant les actions de Verallia qu'elle ne détient pas, s'est clôturée avec succès le 25 juillet 2025. 50 097 577 actions Verallia ont été apportées à l'Offre lors de sa période initiale, représentant 41,47 % du capital et 34,88 % des droits de vote de Verallia, permettant à BWGI de détenir 70,31 % du capital et 62,81 % des droits de vote de Verallia à compter du règlement-livraison de l'Offre initiale.

En devenant actionnaire de contrôle de Verallia, BWGI a pour ambition d'accompagner Verallia dans la création de valeur à long terme dans le cadre de l'exécution de son plan stratégique, qui place l'innovation et la transition énergétique au cœur de son projet industriel. Ce renforcement de la relation entre les deux sociétés s'inscrit dans la continuité de l'engagement de longue date de BWGI auprès de Verallia.

L'avis de résultat publié par l'Autorité des marchés financiers (AMF) est disponible sur son site internet ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

Le règlement-livraison de l'Offre initiale interviendra le 1<sup>er</sup> août 2025.

### **Réouverture de l'Offre**

Conformément aux dispositions de l'article 232-4 du règlement général de l'AMF, l'Offre sera réouverte pour une durée de 10 jours de bourse, selon les mêmes termes financiers que ceux exposés dans la note d'information de Kaon V approuvée par l'AMF le 5 juin 2025 sous le n°25-196 (à savoir un prix de l'Offre de 28,30€ par action Verallia), afin de permettre aux actionnaires n'ayant pas apporté leurs actions à l'Offre initiale de les apporter dans le cadre de l'Offre réouverte s'ils le souhaitent. L'AMF publiera un avis relatif au calendrier de l'Offre réouverte.

<sup>1</sup>Hors actions auto-détenues par Verallia.

<sup>2</sup> Les pourcentages en droits de vote sont calculés sur la base du nombre total de droits de vote théoriques au 30 juin 2025 sans prise en compte de la perte de droits de vote double résultant des apports à l'offre.

<sup>3</sup>BWGI agit en tant que société de gestion de Kaon V, un compartiment de Kaon Investment Fund ICAV et actionnaire direct de Verallia.

La procédure d'apport et la centralisation de l'Offre réouverte seront identiques à celles applicables à l'Offre initiale, étant toutefois précisé que les ordres d'apport à l'Offre réouverte seront irrévocables.

La documentation relative à l'Offre, incluant les documents « autres informations » relatifs aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de Kaon V et de Verallia, est disponible sur les sites Internet respectifs de Verallia ([www.verallia.com](http://www.verallia.com)) et de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

D.F. King Ltd agit en tant qu'agent d'information pour les actionnaires institutionnels de Verallia (contact : M. David Chase Lopes, Managing Director, EMEA, [david.chaselopes@dfkingltd.co.uk](mailto:david.chaselopes@dfkingltd.co.uk)).

Une brochure sous forme de « questions/réponses » est mise à disposition sur le site internet de Verallia ([www.verallia.com](http://www.verallia.com)) afin de répondre aux questions des actionnaires.

---

**À propos de BWSA et BWGI** - Brasil Warrant Administração de Bens e Empresas S.A. (« **BWSA** ») exerce ses activités depuis sept décennies en tant que société holding brésilienne de la famille Moreira Salles et a noué avec succès des partenariats dans le monde entier avec des entreprises leader de leur secteur dans des domaines variés, tels que les services financiers, les ressources naturelles, l'agriculture, les produits de consommation, les services commerciaux, la distribution et l'industrie. BWSA est l'actionnaire de contrôle de BWGI, une société de gestion d'actifs indépendante créée en 2008 et dotée de pouvoirs discrétionnaires pour gérer le portefeuille d'investissements des actionnaires de contrôle de BWSA par l'intermédiaire de certains véhicules d'investissement, dont Kaon V, l'actionnaire direct de Verallia. BWGI, par l'intermédiaire de ses affiliés, est actionnaire de Verallia depuis son introduction en bourse en 2019. Des affiliés de BWGI sont également le premier actionnaire de la société française cotée Elis S.A.

**Contacts presse : Havas Paris**

Email : [bwgi-press@havas.com](mailto:bwgi-press@havas.com)

Sarah Duparc: +33 6 46 72 39 99

Naomi Philippe: +33 6 72 55 80 35

---

**Avertissement**

*Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue ni une offre d'achat, ni une sollicitation pour la vente d'actions Verallia, dans un quelconque pays, y compris en France. La diffusion, publication ou distribution de ce communiqué peut faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer.*

**Information aux actionnaires américains**

*L'Offre porte sur les actions de Verallia, une société de droit français, et est soumise aux obligations d'information et aux procédures applicables en France, qui diffèrent de celles applicables aux Etats-Unis d'Amérique.*

*L'Offre est faite aux Etats-Unis d'Amérique conformément à la Section 14(e) de l'U.S. Securities and Exchange Act de 1934, tel qu'amendé (la « **Loi de 1934** »), aux lois et règlements promulgués en vertu de ce dernier, y compris le règlement 14E après application des exemptions prévues par la règle 14d-1(d) de la Loi de 1934 (exemption dite « **Tier II** ») et conformément à la réglementation française. En conséquence, l'Offre est soumise à certaines règles procédurales applicables en*

*France, notamment relatives à la notification de la réouverture de l'Offre, au règlement-livraison (en ce compris le moment où le paiement du prix est effectué) et à l'achat des actions Verallia en dehors de l'Offre, qui sont différentes des règles et procédures américaines relatives aux offres publiques.*

*Sous réserve de toute interdiction par la réglementation française applicable, l'Initiateur et ses affiliés peuvent, à tout moment à compter de l'annonce de l'Offre et y compris avant ou pendant la période au cours de laquelle l'Offre reste ouverte à l'acceptation (ou avant ou pendant la période au cours de laquelle l'Offre réouverte reste ouverte à l'acceptation), acquérir ou prendre des dispositions afin d'acquérir des actions Verallia en dehors des Etats-Unis d'Amérique soit sur le marché libre aux cours en vigueur, soit dans le cadre de transactions de gré à gré à des cours négociés. Ces acquisitions ne seront pas effectuées à des prix supérieurs au prix de l'Offre, à moins que le prix de l'Offre ne soit augmenté en conséquence. Ces acquisitions seront effectuées conformément aux lois, règles et réglementations applicables. Dans la mesure où l'information sur ces acquisitions et/ou ces dispositions en vue de réaliser ces acquisitions serait rendue publique en France, elle serait également rendue publique par voie de communiqué de presse ou par tout autre moyen permettant aux actionnaires américains de Verallia d'être informés et sur le site Internet de Verallia ([www.verallia.com](http://www.verallia.com)).*